

CODE D'ÉTHIQUE

Préambule

Le Code d'éthique vient baliser les divers comportements éthiques à adopter dans le cadre de la collaboration entre membres du CA et dans leurs interactions avec les abonnés, usagers des activités et des fournisseurs de service. Il est de la responsabilité première de chacun des membres du Conseil d'administration d'appliquer et de respecter le Code d'éthique. Le Code énonce les principes et les valeurs de Tennis Laval, ainsi que les normes d'éthique et de conduite de ses administrateurs.

Principes

- 1- Le Conseil d'administration adopte une gestion qui favorise l'implication et l'engagement de tous les administrateurs.
- 2- Les administrateurs adoptent des comportements qui démontrent leur adhésion à la mission de Tennis Laval;
- 3- Les administrateurs s'engagent à participer assidûment aux réunions et activités de Tennis Laval;
- 4- Les administrateurs exercent leurs fonctions et organisent leurs comportements de façon à préserver la confiance dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité de l'organisme;
- 5- Les administrateurs respectent la confidentialité des discussions au Conseil d'administration;
- 6- Chaque membre du CA doit avoir, en tout temps, un comportement respectueux, courtois et exempt de toute violence physique ou verbale tant à l'égard des abonnés, des usagers des activités et des fournisseurs de service ainsi qu'à l'égard des autres administrateurs;
- 7- Par leurs actes, les administrateurs n'excluent personne et sont ouverts à la diversité culturelle;



- 8- Dès sa nomination, il doit éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts réelle ou potentielle de nature à entraver l'exercice de ses fonctions et la poursuite des buts de l'organisme;
- 9- Les membres du CA créent et maintiennent entre eux un climat propice à la communication et à la collaboration et font les efforts nécessaires pour maintenir un climat de collaboration harmonieux;
- 10- Le Conseil d'administration reconnaît l'expertise professionnelle et technique des administrateurs et favorise le développement et le partage de cette expertise.
- 11- Mis à part les cadeaux d'usage, les marques d'hospitalité et les autres avantages d'une valeur minimale, il lui est interdit de solliciter ou d'accepter les transferts de valeurs économiques, sauf s'il s'agit de transferts résultants d'un contrat exécutoire pour Tennis Laval;
- 12- Les membres du Conseil d'administration respectent les directives, codes et politiques adoptées par Tennis Laval.

Je déclare avoir pris connaissance du Code d'éthique des administrateurs de Tennis Laval. Je reconnais en saisir le sens et la portée et j'adhère aux principes et valeurs qui y sont mentionnés. Je m'engage à assumer tous les devoirs, obligations et règles énumérés dans ce Code.

Date

Nom de l'administrateur

Signature de l'administrateur

Date de révision : 7 décembre 2022

Date adoption du CA : 13 décembre 2022